

QUESTIONNAIRE / RÉPONSES
DES GROUPES THÉMATIQUES DE LA PROVINCE
DU BORKOU

THÉMATIQUE 1 : PAIX, COHÉSION SOCIALE ET RÉCONCILIATION NATIONALE

Thèmes	Questions
JUSTICE ET EGALITE DES CITOYENS	<p>L'injustice et l'Égalité des citoyens ne favorisent pas le climat de paix et de cohésion sociale dans notre pays. Quelles sont les mesures que vous proposez pour les éradiquer ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer un climat de confiance dans la justice sociale et l'Égalité des citoyens ; - Que les textes de la République soient respectés dans toute leur plénitude et dans toute leur rigueur ; - Sanctionner les magistrats véreux au même titre que les délinquants. <p>Comment peut-on éradiquer l'impunité dans notre pays et garantir l'égalité des citoyens devant la Loi, sans discrimination aucune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas d'impunité, la Loi doit être de rigueur ; - Traduire en justice toute personne qui commet un délit en appliquant la Loi pénale qui s'impose ; - Prendre des mesures pour l'accès égalitaire de tous les tchadiens, sans aucune distinction face aux charges publiques ; - Éradiquer l'injustice et l'inégalité entre les citoyens ; - Le droit doit s'appliquer et se dire de la même manière, partout au Borkou.
COHÉSION SOCIALE ET DIVERSITÉ CULTURELLE	<p>Qu'est-ce qui divise les tchadiens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'injustice sociale ; - La corruption ; - Le népotisme ; - L'impunité ; - Le mépris ou le rejet de l'autre ; - La répartition inégale de postes de responsabilité. <p>Comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les valeurs humaines et culturelles ; - Promouvoir et valoriser la diversité culturelle sur l'ensemble de la Province de Borkou ; <p>Que faut-il faire pour la sauvegarde de la diversité et culturelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sauvegarder les valeurs cultures et la diversité sociale en sensibilisant la population ; - Organiser des festivités culturelles pour le brassage de nos cultures ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des actions de sensibilisations intenses contre l'intolérance et l'intégrisme religieux, et contre l'instrumentalisation de la population du Borkou à des fins politicienne. <p>Quelles sont les principales causes des conflits communautaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème d'accès inéquitable aux ressources naturelles, particulièrement à l'eau et au pâturage ; - Répartition inégale de la terre ; - L'immixtion des autorités administratives et militaires dans la gestion des problèmes fonciers. <p>Comment peut-on régler efficacement ces conflits ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication de points d'eau ; - Renforcer le programme d'hydraulique pastorale ; - Recourir aux pratiques traditionnelles anciennes, éprouvée et efficace ; - Faire appel à une justice moderne juste et équitable.
<p align="center">FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ AU SERVICE DE L'UNITÉ NATIONALE ET DE LA PAIX</p>	<p>Les FDS exercent-elles leurs missions régaliennes ? peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les résolutions issues de la Conférence Nationale Souveraine de 1993, celles des États Généraux de 2005, du 1^{er} Forum National Inclusif de 2018 et du 2^{ème} Forum National Inclusif de 2020, sans oublier l'Ordonnance N°002 du 31 Août 2021, Portant Statut Général des Forces de Défense et de Sécurité ainsi que ses textes subséquents. <p>Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et renforcement des capacités sur l'enseignement de la morale, de l'éthique et de la déontologie militaire ; - Faire représenter toutes les couches sociales tchadiennes dans l'armée ; - Cesser les recrutements complaisants et discriminatoires dans l'armée, voire les promotions ou nominations anarchiques. <p>Comment appréciez-vous les projections de nos FDS à l'extérieur du pays ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notre armée a montré sa bravoure et son intrépidité à l'extérieur du pays, certes ; - Mais elle continue d'être perçue comme une armée à la solde d'un régime, compte tenue de son format trop clanique.
	<p>Qu'est ce qui explique les échecs quasi-systématiques des accords de paix conclus avec les politico-</p>

**RÉCONCILIATION NATIONALE
ET PAIX DURABLE**

militaire ?

- La mauvaise volonté de deux parties de vouloir faire la paix ;
- Le non-respect des accords conclus ;
- Le non application des clauses contenues dans les négociations.

Comment y remédier ?

- Respecter les accords conclus ;
- Traiter de manière rationnelle le retour des politico-militaires dans l'armée ;
- Mettre en œuvre d'un vaste programme de réinsertion des anciens éléments des groupes politico-militaires dans les rangs de l'armée régulière
- Relativiser les grades et autres acquis dans les maquis.

Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?

- Restaurer un État de droit
- Une justice équitable ;
- L'égalité entre tous les citoyens devant la loi ;
- Combattre l'impunité dans toutes ses formes.

- **Président : BARKADEY FODEYA**
- **1^{er} Rapporteur :**
- **2^{ème} Rapporteur :**

THÉMATIQUE 02: FORME DE L'ÉTAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

Thèmes	Questions
CONSTITUTION ET INSTITUTIONS	<p>Un État unitaire fortement décentralisé est-il adapté à notre pays ? Sinon, que proposeriez-vous comme forme de l'État ? L'État unitaire fortement décentralisé est la forme la mieux adaptée à notre pays. Compte tenu de sa fragilité politique, sécuritaire et économique et la tendance générale au repli identitaire de ses populations locales, le Tchad n'est pas préparé à une autre forme de l'État qui risquerait de provoquer sa sécession.</p> <p>En outre, nous sollicitons l'accélération du processus de décentralisation en organisant des élections pour les Conseils Provinciaux et Départementaux. Cela donnera plus de pouvoirs et d'autonomie à la base.</p> <p>Que pensez-vous de la création du Sénat à côté de l'Assemblée Nationale La création du Sénat à côté de l'Assemblée Nationale n'est pas nécessaire dans notre contexte politique, financier et social actuel.</p> <p>Le manque de ressources financières et le caractère budgétivore du Sénat font que sa création ne relève pas d'une urgence majeure. En plus, la mise du Sénat rend la procédure législative lente. Toutefois, il faut attendre la fin du processus de décentralisation pour créer le Sénat.</p> <p>Pensez-vous que le recours à un referendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle Constitution ? Le referendum est le moyen d'expression du peuple, par excellence. Il permet à chaque tchadien et tchadienne de se prononcer sur la loi fondamentale de notre pays. Le recours au referendum pour l'adoption de la Constitution est un signal fort pour le renforcement de notre démocratie. Par conséquent, nous sommes pour l'organisation d'un referendum pour l'adoption de la future constitution.</p> <p>Quelles sont les grandes institutions que vous souhaiteriez voir inscrites dans la futur Constitution : Conseil Constitutionnel, Cour suprême, Cour des comptes, Médiature, HCC, Haut Conseil des Chefferies traditionnelles ? En dehors de la Médiature et du Haut Conseil des Chefferies traditionnelles, les autres grandes institutions comme le Conseil Constitutionnel, la Cour des Comptes, la Cour Suprême, la HCC sont des gages nécessaires de la bonne gouvernance, de la justice sociale et de la bonne gestion des ressources de l'État. Leur inscription dans la Constitution est nécessaire comme dans beaucoup d'autres pays en Afrique.</p>

	<p>Quant au HCCT et la Médiature, ils peuvent être rattachés respectivement au Ministère de l'Administration et du Territoire et au Ministère d'État en charge de la Réconciliation nationale et du Dialogue, en attendant des jours meilleurs.</p> <p>Pensez-vous que la séparation du pouvoir est respectée dans notre pays ? sinon, comment peut-on l'améliorer ? La séparation des pouvoirs n'est pas effective dans notre pays. Il y a ingérence du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires et législatives : Les juges sont nommés par décret et n'ont aucun mandat qui les protège d'une éviction par l'exécutif ; Les députés sont pour la plupart mal élus et n'ont aucune légitimité auprès de l'électorat.</p> <p>Il faut que la justice et l'Assemblée nationale soient indépendantes du pouvoir exécutif.</p> <p>Que pensez-vous du fonctionnement de la justice dans notre pays ? Avez-vous des propositions pour améliorer son indépendance et son impartialité ? Le fonctionnement de la justice est imparfait. Les magistrats sont véreux ou aux ordres. Les procédures judiciaires sont lentes ou tendancieuses. Il y a ingérence permanente des autorités administratives dans les affaires judiciaires. Pour rendre la justice indépendante et libre de l'exécutif et améliorer son fonctionnement, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accorder un mandat aux magistrats ; - Créer des tribunaux fonciers pour décongestionner la justice ; - Réhabiliter les Juges de Paix ou créer des Tribunaux de proximité.
<p style="text-align: center;">ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET GOUVERNANCE LOCALE</p>	<p>Que pensez du fonctionnement de notre système d'administration du territoire ? quels changements doit on y apporter ? L'administration du territoire traverse beaucoup de problèmes de fonctionnement et de gouvernance. Pour pallier à cela, il faut reformer l'administration territoriale dans son ensemble en la démilitarisant, en nommant à la tête des circonscriptions administratives des cadres compétents, des administrateurs qualifiés et formés, en restaurant l'autorité de l'État.</p> <p>Il urge aussi de doter les administrateurs de tous les attributs de commandement responsables (fonds de fonctionnement, personnels d'appuis compétents, moyens roulants, de résidences et de bureaux de bureaux décents, etc.), car un administrateur piéton ou qui squatte une école ou loue dans les quartiers ne peut refléter pas une belle image de l'État qu'il incarne ou en restaurer l'autorité.</p> <p>Quel bilan faites-vous du fonctionnement des Communes depuis leur mise en place en 2012 ? À votre avis, qu'est-ce qui n'a pas bien marché et comment y remédier ? Le bilan des Communes depuis leur mise en place est très mitigé. Le citoyen a l'impression que tout ne se limite qu'à des</p>

guerres de positionnement, de succession ou d'intérêts mesquins, entre les Conseillers municipaux et les Maires. Le mode de fonctionnement des Communes, en lui-même, constitue un problème ; car, les fonctions des Conseillers municipaux ne sont pas rémunérées alors que les Maires perçoivent des indemnités, sont véhiculées ; ce qui attise la convoitise des autres uns contre les autres, porte atteinte aux relations professionnelles et interpersonnelles, nuisant ainsi gravement au bon fonctionnement des Communes.

Il faut créer des mécanismes de contrôle de la gestion des Communes plus efficaces et appliquer le caractère public des sessions.

Quels rôles la chefferie traditionnelle peut-elle jouer dans le système de gouvernance de notre pays ?

La chefferie traditionnelle doit être restructurée. S'il y a lieu, il faut un moratoire pour la création des nouvelles chefferies traditionnelles. Car elles sont la source de plusieurs conflits fonciers.

Toutefois, si l'on ne peut s'en passer, pour toute érection d'un nouveau Canton, il faut entreprendre des études préalables de terrain pour déterminer son ressort territorial et recenser ses futurs membres. Cela évitera les conflits récurrents entre les nouveaux et les anciens cantons.

En outre, il faut dépolitiser les chefferies traditionnelles et sanctionner celles qui s'impliquent dans les campagnes électorales et qui affichent publiquement leurs soutiens à des partis politiques.

Quel est, selon vous, la durée idéale pour le mandat du président de la République, des députés, des sénateurs ou des élus locaux ? justifiez ?

- Le mandat du Président de la République doit être de 05 ans, renouvelable une fois. Car un Président de la République qui peut se présenter indéfiniment et qui dure longtemps au pouvoir devient inefficace et dictateur. En plus, les conflits politiques en Afrique, ces dernières années, se justifient notamment à cause des dirigeants qui s'éternisent au pouvoir.
- Le mandat des députés doit être de 05 ans renouvelable ;
- Le mandat des maires doit être de 05 ans renouvelable.

La longévité des députés et des élus locaux confère à leurs assemblées des personnalités nanties d'expérience, qui peuvent être des supports importants pour la communauté qu'ils représentent. Dans toutes les démocraties actuelles, il n'y a aucune limite de mandats pour les députés et les élus locaux. Des élections libres et transparentes permettent au peuple de reconduire ou non son représentant, mais à la seule condition que leur choix se fasse librement et dans la transparence totale.

	<p>Quelles réformes proposeriez-vous pour permettre aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle ?</p> <p>Il faut d'abord limiter le nombre des partis politiques en fonction de leur représentativité à l'échelle nationale et leur participation aux échéances électorales. Un parti politique qui n'a ni un siège national connu, qui ne couvre pas 25% du territoire national et qui n'a participé à aucune élection, n'a aucune légitimité pour bénéficier des subventions publiques, ni exister.</p> <p>Quant aux partis politiques qui jouent pleinement leur rôle et qui répondent aux critères de légitimité, il est souhaitable que l'État s'engage à leur verser des subventions de fonctionnement et de rembourser leurs frais de campagne, conformément à la loi.</p> <p>Afin de garantir les élections libres, transparentes et crédibles, quelles améliorations proposeriez-vous au cadre institutionnel et juridique actuel des élections dans notre pays ?</p> <p>Les critères de sélections des membres doivent être clairement définis en mettant l'accent sur la désignation des membres au niveau local. Il faut vulgariser les élections avec des machines électroniques et de haute sécurité, seul gage de transparence.</p>
<p>Avez-vous d'autres suggestions à faire ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1- Revenir sur les frontières initiales du Borkou en abrogeant l'Ordonnance n°002/2021 et inscrire l'intangibilité des frontières des Provinces dans la constitution de la République du Tchad. 2- Rétablir les Sous-préfectures dans leurs formes d'antan. 3- Accorder aux agents publics exerçant dans les zones dites austères, des avantages supplémentaires pour rendre les affectations attractives.

- **Président : MAHAMAT SALEH ABDERAHIM**
- **1^{er} Rapporteur : ADOUM WARDOUGOU**
- **2^{ème} Rapporteur : OUSMAN DJIBRINE**

THEMATIQUE 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALE

DROITS HUMAINS, LIBERTÉS FONDAMENTALES ET LES DROITS DE LA DÉFENSE

. L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'homme est-elle garantie dans notre pays et singulièrement dans votre province ?

- Les libertés et les droits de l'Homme n'existent pas au Borkou pour la simple raison que les populations sont constamment braquées et dépossédées de leurs biens au vu et au su des autorités chargées de maintenir l'ordre et la sécurité (insécurité totale dans tous les déplacements de la population) ;
- Le seul appareil judiciaire du Borkou éprouve d'énormes difficultés dans son fonctionnement (dysfonctionnement généralisé, corruption rampante et lenteur dans le traitement des dossiers, ce qui fait que les détenus ayant purgé leurs peines continuent d'attendre en prison, la décision de relaxe des magistrats du Tribunal des Grandes Instances de Faya souvent absents de leurs postes. Ces difficultés suscitent régulièrement des évasions parmi les détenus nantis et occasionnent la vindicte populaire ;
- La maison d'arrêt de Faya est délabrée, les conditions de vie y sont précaires et les détenus, traités de façon inhumaine et dégradante, sans aucune mesure sanitaire, ni de propriété. **Conséquence** : Les détenus sont arnaqués, enchaînés constamment comme des forçats et obligés de payer la communication avec leurs parents auprès des gardes ;
- Le non-respect du délai légal de garde-à-vue et la notion de la présomption d'innocence est complètement bafouée ;
- Les populations sont arnaquées par les policiers, les gendarmes et les agents de la justice, sans pour autant que les amendes n'entrent au trésor public ;
- Que la minorité des ressortissants du Borkou vivant à N'Djamena laisse décider la population locale de son devenir (Que toute décision vienne de la base et non l'inverse ; dans la moindre mesure, que la décision concernant la communauté soit prise en accord avec la base).

Que faut-il faire pour améliorer davantage la situation des Droits de l'homme dans notre pays en général et/ou dans votre province ?

Pour améliorer cette situation l'on doit :

- Bannir l'impunité en sanctionnant sévèrement les auteurs des violations et abus des Droits de l'Homme, quels que soient leurs appartenances ou rangs sociaux, afin de restaurer la quiétude et la mutuelle confiance entre les communautés locales et partant, avec tout les communautés nationales ;
- Assainir l'appareil judiciaire et le rendre indépendant ;
- Veiller à ce que les magistrats soient permanents et disponibles sur leurs lieux de travail et les suivre

	<p>régulièrement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Punir les juges en cas de manquement (absentéisme notoire, corruption avérée, partialité ou autres fautes graves).
LIBERTÉS SYNDICALES ET ASSOCIATIVES	<p>Quelles sont les entraves à l'exercice des Droits syndicaux et à la Promotion de la société civile dans notre pays ?</p> <p>La liberté syndicale et à la promotion de la société civile existent dans notre pays mais, les militants syndicaux et membres de la société civile ont des confusions par rapport à leurs rôles.</p>
	<p>. Quelles sont les pistes d'amélioration des libertés syndicales et associatives que proposeriez-vous ?</p> <p>Les pistes d'amélioration sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser, former et vulgariser les textes régissant la vie associative en République du Tchad ; ▪ Mettre un terme à l'immixtion dans des domaines qui ne concernent pas les activités syndicales ou celles de la société civile (tels que la politique, le commercial, le sécuritaire, ...).
DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ	<p>. Comment renforcer d'avantage l'effectivité de la Démocratie dans notre pays?</p> <p>Pour renforcer la démocratie dans notre pays, l'on doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre la CENI réellement indépendante et soucieuse du devenir du Tchad; ▪ Organiser une élection transparente sans reproche aucune; ▪ Rendre la justice indépendante, non corrompue et respectueuse des valeurs républicaines gages de la cohésion sociale et le bon vivre; ▪ Respecter la Constitution et les lois du pays (pas de changement sans consultation du peuple au préalable); ▪ Respecter et promouvoir les Droits de l'Homme et les libertés Fondamentales ; ▪ Bannir la corruption à tous les niveaux.
	<p>Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens, quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assainir le processus électoral et garantir les résultats des urnes (Respect du verdict des urnes);
	<p>. Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays?</p> <p>Pour garantir la transparence du processus électoral nous devons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la sécurité autour du vote et créer les conditions optimales pour faciliter la participation aux citoyens en âge de voter à travers une élection transparente, libre et crédible; ▪ Rendre le fichier électoral fiable (sans reproche) et permettre à tous l'accessibilité aux mécanismes de

	<p>recours et aux partis politiques de placer leurs délégués à tous les niveaux du processus électoral;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les électeurs afin d'accomplir leurs devoirs correctement.
<p style="text-align: center;">LIBERTÉS DE LA PRESSE ET RAPPORTS MÉDIA-POUVOIRS PUBLICS</p>	<p>Que pensez-vous de l'exercice de la liberté de la presse dans notre pays?</p> <p>La liberté de la presse existe au Tchad même si quelques entraves sont signalées telles que Censure, contrôle préalable de certaines publications, fermeture des radios, ETC. Et des manquements de la part des organes de presse (diffamations, attaques personnalisées, injures,...).</p>
	<p>Quelles propositions faites-vous dans le sens du renforcement de la liberté de la presse dans notre pays et dans votre Province ?</p> <p>Nous adresserons les propositions suivantes pour renforcer la liberté de la presse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aux Organes de presse : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter l'éthique, la déontologie et les textes de la république régissant le métier du journalisme ; ▪ œuvrer conformément à leurs missions régaliennes à assoir et consolider la paix, la cohésion sociale et le bon vivre parmi les Tchadiens ; ▪ Éviter les déclarations haineuses et partisanses mais prôner les bonnes valeurs. ➤ Au Gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Œuvrer pour la professionnalisation de la profession du journalisme en créant des écoles spécialisées afin de former les journalistes et recycler ceux qui sont en exercice ; ▪ Mettre sur place une politique Nationale de communication ouverte au développement ; ▪ Renforcer l'Appui financier aux organes de presse et promouvoir l'excellence dans le milieu journalistique ; ▪ Faciliter aux médias l'accès aux informations et garantir leurs sources d'information ; ▪ Renforcer les capacités des stations provinciales afin de leur permettre de promouvoir les bonnes valeurs et prôner la culture de la paix, la cohésion sociale et bon vivre ; ▪ Solliciter à la Haute Autorité des Médias un encadrement techniques à tous les organes de presse de façon continue; ▪ Créer et équiper une maison de média provinciale ; ▪ Intégrer à l'ONAMA les Pigistes et autres volontaires de la branche locale de Faya ;
	<p>Les traitements cruels, inhumains et dégradants font partie des infractions prévues et punies par les lois de la Républiques et les Conventions internationales</p>

<p>LES TRAITEMENTS INHUMAINS ET DÉGRADANTS, TORTURES, DÉTENTIONS ARBITRAIRES, DISPARITIONS FORCÉES</p>	<p>Ces pratiques sont interdites sur les papiers mais dans les faits elles ne sont pas punies correctement et elles persistent dans notre province.</p> <p>La répression de ces pratiques interdites est-elle réellement assurée par les juridictions nationales ? Si non, que proposez-vous pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques ?</p> <p>Pour surmonter les entraves relatives à la répression de ces pratiques nous pensons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'appareil judiciaire afin de punir les coupables et exiger la réparation (dédommagement) ; ▪ Appliquer correctement la loi dans toute sa rigueur sans distinction aucune.
<p>DROITS DES PERSONNES VULNÉRABLES</p>	<p>Comment assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'insertion sociale et professionnelle constitue une difficulté majeure aux personnes handicapées. D'où la nécessité pour l'État Tchadien de faciliter une insertion socioprofessionnelle à ces catégories des personnes vivant avec des handicaps tout en donnant un statut particulier pour leur épanouissement. ▪ Faciliter l'intégration des personnes handicapées à la Fonction Publique ; ▪ Pour les femmes et les enfants, en absence du code de la famille qui tarde à voir jour, nous souhaitons un renforcement accru des lois relatives à la protection de ces couches vulnérables.

	<p>Comment faire respecter les droits de chacune de ces catégories de personnes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ AUX PERSONNES HANDICAPÉES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les organiser en association pouvant défendre leurs intérêts ; ▪ Leur assurer les moyens de locomotion pour les handicapés physiques (membres inférieurs) ; ▪ Leur créer des écoles ou centres d'apprentissage pour faciliter leur insertion socioprofessionnelles ; ▪ Leur créer un statut particulier. ➤ AUX ENFANTS : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer leur éducation de base ; ▪ Créer les conditions juridiques d'une bonne protection dans un environnement sain ; ▪ Interdire le mariage des enfants, qu'il soit consentant ou forcé. ➤ AUX FEMMES : <p>Compte tenu du nombre important et toujours croissant des femmes cheffes des ménages au Borkou, l'on doit tenir compte de ce qui suit pour améliorer les droits des femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Stopper les violences faites aux femmes en réprimant sévèrement les auteurs ; ▪ Appuyer les groupements et associations féminines en AGR à travers les Microcrédits et autres appuis des partenaires au développement ; ▪ Faciliter l'octroi des financements aux femmes du Borkou tout en limitant les formalités et lenteurs des partenaires au développement qui ne favorisent pas leurs épanouissements ; ▪ Créer un fonds d'insertion par l'État en vue de faciliter l'autonomisation des femmes ; ▪ Créer un Comité de large composition (Chefs traditionnels, leaders locaux, ...) pour suivre et aider les organisations féminines à promouvoir les droits des femmes au Borkou.
	<p>En raison de leur vulnérabilité, quelles sont les stratégies spécifiques à adopter en leur faveur ?</p> <p>Entre autres stratégies nous envisageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une sorte de discrimination positive en faveur de ces couches vulnérables (Octroi du quota, accès faciles dans des instances de prise des décisions, ...).
	<p>La politique nationale en matière de sécurité sociale répond-elle aux attentes des citoyens ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasserie et lenteur dans le paiement des pensions des retraités (CNRT) ; ▪ Inexistence de la couverture santé universelle pour tous et faible pouvoir d'achat de la population provinciale bloque la souscription aux assurances pour le bien-être.

**SÉCURITÉ SOCIALE ET
INSTITUTIONS DE
PRÉVOYANCES SOCIALES**

Les institutions de prévoyance sociale sont-elles suffisamment outillées et disposent-elles des moyens d'actions de leurs missions ?

- Inexistence de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) au Borkou et la CNPS au niveau national n'est pas suffisamment outillée et ne dispose pas des moyens de sa mission la preuve est qu'elle n'arrive pas à couvrir l'ensemble du pays.

Que faut-il faire pour améliorer la politique de protection sociale dans notre pays ?

Assurer la couverture santé universelle pour tous est et demeure la seule politique sociale à promouvoir par l'État Tchadien.

- **Président : ALLAFOUZA BARKADEI**
- **1^{er} Rapporteur : SALEH KOREI**
- **2^{ème} Rapporteur :**

THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

CONDITION D'AMÉLIORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES

Comment assurer une « bonne » gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de reddition de compte relativement aux derniers publics ?

Le Tchad dispose des potentialités et des opportunités dans le secteur de l'agriculture, l'élevage, de l'eau, des mines et de l'énergie renouvelable :

- Exploiter les richesses pour permettre de restructurer et diversifier les ressources et faire des revenus ;
- Mettre en place des dispositifs de suivi et de contrôle rigoureux des ressources publiques ;
- Renforcer les capacités techniques des agents par les formations ;
- Mettre en place une politique répressive à l'égard des détournés des deniers publics ;
- Exploiter les ressources en fonction de leur disponibilité par zone par exemple pour l'énergie renouvelable la province du Borkou en est un exemple type à cause de la vitesse très élevée du vent et de l'ensoleillement constant ;
- Valoriser les filières porteuses au niveau local à savoir vigne, dattes et engrain minéral (tilli) ;
- Renforcer l'aménagement hydro agricole ;
- Multiplier les puits pastoraux, les marres et la santé animale dans la province du Borkou (camelins) ;
- Accroître l'adduction en eau potable et pompe à motricité humaine PMH ;
- Valoriser les ressources minières présentes au Borkou telles que le natron, sel et l'or.

Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue du développement économique de notre pays ?

Pour améliorer le climat des affaires afin d'aspirer à un développement économique il importe de :

- Mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorisant la création des entreprises tout en l'accompagnant ;
- Adopter une politique fiscale incitative et payer les dettes intérieures des opérateurs économiques ;
- Renforcer, organiser et encadrer les opérateurs économiques ;
- Mettre en place une politique qui priorise les entreprises locales en matière d'octroi des marchés ;
- Supprimer la brigade mobile qui tracasse nos commerçants au Borkou et instaurer une politique douanière incitative ;
- Exonérer des taxes douanières les produits de première nécessité ;
- Procéder à la suppression des frais de formalités très élevés dans la province de Borkou ;
- Ouvrir des institutions financières (banques) dans la province ;
- Annuler les taxes surélevées et tenir compte de la taille financière de chaque entreprise et /ou d'un opérateur afin d'appliquer quelle catégorie de taxe reste à appliquer à son égard ;

- Assurer la sécurité routière et aménager les voies de communication routière afin que les biens et personnes circulent d'une manière fluide.

▪ **Comment assurer un développement rural durable ?**

Pour un développement rural durable, il est judicieux de :

- Mettre en place un programme d'investissement n'excluant aucun secteur ;
- Industrialiser, transformer toutes nos ressources minières localement et procéder à des explorations à travers d'autres études ;
- Moderniser les systèmes d'exploitation des différents secteurs par la mise en place des infrastructures adéquates par exemple l'agriculture et l'élevage ;
- Mettre en place un organe d'alerte national avec ses démembrements au niveau de chaque province pour tous les impacts négatifs éventuels.

L'évolution démographique galopante non encadrée crée des difficultés de gestion de nos villes. Quelle politique urbaine durable peut-on envisager pour répondre aux exigences de qualités de vie

La politique urbaine durable à envisager portera sur les axes suivants :

- Décentralisation du service guichet unique au niveau de chaque province ;
- Construction des logements sociaux décents au profit de chaque couche vulnérables ;
- Mettre sur pied des plans d'aménagement (urbain et régional) en fonction de l'évolution démographique tout en adaptant ces plans avec les réalités climatiques et environnementales de chaque province ;
- Solutionner le problème très criant de l'ensablement qui redessine la carte de la province du Borkou chaque année ;
- Promouvoir un système favorisant l'amélioration de la santé publique au niveau urbain et régional.
- Créer un cadre de vie propice et adapté à l'épanouissement du bien-être des populations surtout les couches vulnérables.

Comment combler les insuffisances des politiques publiques sectorielles ?

Pour combler les insuffisances des politiques sectorielles il faut :

- Procéder à la création des institutions bancaires spécialisées ;
- Augmenter les volumes de financement de l'économie sur les ressources locales ;
- Faire une étude sectorielle dans les différentes provinces afin de mettre en place un programme d'investissement pour mieux répondre aux réalités de chaque province ;
- Insérer la Province du Borkou dans le programme des nations unies pour l'atténuation et l'adaptation

(PNA) de ses populations, en majorité vulnérables.

Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ?

pour améliorer le capital humain il faut :

- Promouvoir la l'égalité de change entre le citoyens.
- Développer une politique de formation-emploi et socio-éducatif permettant de créer des opportunités d'embauche en faveur des jeunes, des femmes et autres couches défavorisées.

Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ?

Comment diversifier notre économie ?

Pour expliquer cette prépondérance il faut :

- Mettre en place un programme de transformation et commercialisation des produits issus des potentialités telles que l'agriculture, l'élevage et les mines, au niveau local ;
- Créer un fonds de réserve afin de faire face aux éventualités financières et économiques ainsi qu'aux aléas climatiques.

Pourquoi les lois, institutions et mécanismes de suivi de politiques publiques ne concourent-ils pas à assoir une bonne gouvernance des secteurs publics ?

- À cause de l'impunité, du népotisme, du manque des textes législatifs et de mécanisme adéquats de répression ;
- Absence de patriotisme, du civisme et du sens de l'intégrité.

- **Président : HAMIT MAHAMAT TIDEI**
- **1^{er} Rapporteur : BANDAI WUCHE KOKO**
- **2^{ème} Rapporteur : MAHAMAT-NOUR DAKOU**

THÉMATIQUE 5 : QUESTIONS SOCIÉTALES

QUESTIONS LIÉES À L'ÉTHIQUE, AUX COMPORTEMENTS ET AUX VALEURS

Quelles politiques et mesures adéquats a adopté pour faire face à la dégradation de l'éthique et des valeurs morales, traditionnelles et religieuses dans notre Pays ?

- Instaurer une éducation d'enseignement de l'éthique au niveau de l'école public, privée et coranique ;
- Promouvoir les anciennes mœurs et coutumes positif ;
- Accorder une place privilégiée dans les cérémonies officielles et privée aux chefs traditionnels et religieux ;
- sensibiliser et motiver les enfants sur les valeurs morales et l'éthique.

Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelles, et religieuses dans notre pays ?

- respect de la loi juridique de l'État ;
- sensibiliser la population sur les valeurs traditionnelles modernes, religieuses et culturelles, notamment de vivre ensemble ;
- renforcer d'avantage l'éducation civique et morale ;
- mettre l'intérêt de la population en avance et répartir sur une bonne base ;
- Impliquer les autorités traditionnelles et religieuses aux actions des sensibilisations et de conscientisation des masses sur la citoyenneté et le vivre ensemble ;

Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ?

- Réglementer et faire un suivi de l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Sensibiliser et orienter la population sur les biens fondés des réseaux sociaux ;
- Mettre un mécanisme communautaire pour le suivi des réseaux sociaux ;
- Former des agents de l'État en cybercriminalité.

La MORALISATION DE LA VIE NATIONALE, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LE DÉTOURNEMENT ET LES PRÉVARICATIONS ET PRÉDATION DE TOUTES SORTES

Que faire pour donner à la Gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès social ?

- Application stricte des lois en vigueur en matière de corruption ;
- Mettre en place des directions en charge de moralisation dans chaque province ;
- Redynamiser davantage l'autorité de l'état pour la bonne gouvernance.

Que faut-il faire d'avantage pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite et l'abus des biens publics ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer et redynamiser le pouvoir de l'Inspection Générale de l'État contre la corruption et l'enrichissement illicite ; • Mise en place d'une politique répressive et pénale ; • Saisir les biens de la personne qui s'est enrichi avec les biens de l'État et qui doit purger une peine d'emprisonnement ferme et avec une forte amende.
<p>LES CHEFFERIES TRADITIONNELLES</p>	<p>Quels place et rôle leur accorder pour leur pleine participation au développement de leurs communautés respectives ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les chefs traditionnelles occupent une place de choix et joue un rôle dans l'échiquier dans toutes activités menées dans les communautés et de leurs développements respectifs. • Donner le plein pouvoir, la dignité et l'honorabilité aux chefferies traditionnelles • Formation des chefs traditionnels • Renforcer leurs sécurités par des goumiers ; • Revoir leur indemnité salariale ; • Respecter l'immunité des chefs traditionnels ; • Doter les chefs traditionnels en moyen roulant ; <p>Quels rôles peuvent-ils jouer entre les différentes communautés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils peuvent jouer l'interface pour la cohabitation pacifique et la cohésion sociale ; • Neutre , impartial et honnête. <p>Quels rôle peuvent jouer entre leurs communautés respective et pouvoir publics ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils sont l'intermédiaire entre leurs communautés respectives et incarnes les valeurs de la cohabitation pacifique et de vivre ensemble. <p>Quel type de collaboration peut-on développer entre la chefferie traditionnelle ; le leader religieux et la société civile ?</p> <p>Il faut promouvoir une collaboration basée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'observation du respect mutuel entre la chefferie traditionnelle, les leaders religieux et la société civile ; • une bonne collaboration et une concertation pérennante entre les autorités traditionnelle, les leaders religieux et la société civile pour le bien-être de la population ; • la création d'un cadre de brassage inter culturel entre les communautés.

- **Président : AHMAT MAHAMAT IDRIS**
- **1^{er} Rapporteur : TIDJANI DAKOU**
- **2^{ème} Rapporteur : AHMAT TOKE**